



**Syndicat National Force Ouvrière
des Finances Publiques
Section du Finistère**

4, Square Marc Sangnier CS92839
29228 BREST CEDEX 2
Téléphone : 02.98.80.59.12 - 06.78.56.61.04

fo.ddfip29@dgfip.finances.gouv.fr
Site Web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/029/>

CHS-CT DU 24 MAI 2022

Compte rendu

Ordre du jour :

- Point sur la campagne DUERP PAP 2021/2022,
- Santé sécurité immobilière,
*CFP de Brest Duquesne,
*bornes WIFI
- suivi des actions du CHS-CT,
- Fiches de signalement,
- déclaration accident,
- Points divers

Le CHS-CT s'est réuni à Quimper le 24 mai 2022 sous la présidence de M BROCARD. En ouverture de séance, le Directeur a évoqué « *Le grand remue-méninges* » récemment initié par le Directeur Général dans le cadre de sa « *démarche participative pour la feuille de route stratégique de la DGFIP.* ». Le Directeur a poursuivi en indiquant que cette démarche n'était pas obligatoire mais qu'il serait regrettable de ne pas y participer et de ne pas faire appel à l'intelligence collective...(sic).

En réponse, la délégation F.O.- DGFIP a déploré cette manœuvre d'enfumage du Directeur général voulant consulter les personnels pour co-construire avec eux la DGFIP de demain, alors que depuis des années lui et ses successeurs n'ont eu de cesse de lui porter des attaques frontales pour la démolir...Comme indiqué dans notre [déclaration liminaire](#), ce que la prochaine feuille de route de la DGFIP doit contenir, c'est bien en priorité, l'arrêt du NRP et de l'hémorragie de nos emplois avec le recrutement de fonctionnaires sous statut !!!

Point sur la campagne DUERP PAP 2021/2022 :

Concernant les réunions DUERP, les chefs de service ont demandé des délais supplémentaires pour l'organisation de cette campagne, le calendrier a donc été repoussé au 30 mai 2022.

En lien avec la crise sanitaire et la montée en puissance du télétravail, la Direction indique que de nouvelles thématiques sont à aborder avec les équipes, en lien avec cette nouvelle organisation du travail. A noter que ce recensement DUERP 2022, fait apparaître une augmentation exponentielle des lignes en lien avec les risques psychosociaux...

Pour **F.O.-DGFIP** au-delà du constat, force est de constater que la Direction Générale campe dans le déni quand il s'agit d'identifier et reconnaître clairement les causes profondes de la dégradation des conditions de travail, à savoir les restructurations et suppressions d'emplois sans fin....

Concernant le télétravail, **F.O.-DGFIP** a rappelé ses revendications et notamment celle visant à une approche organisationnelle au sein des services, préservant le collectif de travail et instaurant une répartition équitable des tâches entre agents présents et ceux à distance.

Santé sécurité immobilière :

CFP Duquesne :

Cette opération financée par l'ancien plan de relance, consiste à remplacer les baies vitrées des cages d'escaliers dont les joints sont amiantés. Ces travaux d'ampleur d'un montant de 428 334 € nécessitent l'accompagnement d'un cabinet expert car le service logistique n'a pas la compétence en la matière, le cahier des charges est drastique dans la mesure où il faudra faire cohabiter le chantier avec les agents et le public. Les opérations de désamiantage se feront à partir d'un échafaudage externe bâché, les zones de travail seront confinées pour constituer une enveloppe étanche à l'air et à l'eau, les cages d'escaliers resteront accessibles en cas de besoin d'évacuation. Les travaux interviendront à l'automne 2022 pour une durée de 3 mois,

Le CHS-CT a demandé que toutes les informations puissent être communiquées aux agents pendant la phase des travaux sur l'évolution du chantier, la Direction s'est aussi engagée à ce que l'instance dispose des mesures régulières en ce qui concerne les relevés d'empoussièrement.

Pendant les travaux, le parking risque d'être utilisé dans son intégralité, il va falloir réfléchir au stationnement des agents, le parking situé rue Algesiras ne suffira pas pour accueillir les véhicules des agents de Duquesne, la cité et Châteaubriand, des solutions de télétravail pourront être proposées sur cette période pour les agents équipés.

Bornes WIFI :

Dans le cadre d'un marché national validé par les services informatiques de Bercy, l'installation de bornes WIFI est prévue au niveau local dans les salles de réunions sur Quimper, après bilan de cette expérimentation, un élargissement à d'autres zones dédiées aux réunions pourrait être envisagé. La Direction a précisé que ces dispositifs n'ont pas vocation à être installés dans les espaces de travail.

Point sur la Cité administrative de Brest:

Le projet de rénovation de la cité est toujours en attente d'une réponse de Bercy..., le programme national est censé se terminer fin 2022, le bâtiment Brestois étant le dernier projet non finalisé à ce stade..., La Direction a regretté qu'il n'y ait pas eu d'avancées significatives depuis un an, manifestement compte tenu que le rapport final sur le projet ne pourra pas être rendu avant juin 2023, c'est bien l'ensemble du dossier qui pourrait être abandonné, les crédits n'étant pas reportables... La Direction a expliqué également que le coût des travaux et l'augmentation des tarifs des matériaux avaient fait exploser le budget (désamiantage et isolation thermique)...

F.O.-DGFIP déplore le non respect des engagements pris par Bercy, cette situation ubuesque est décidément fort regrettable et absolument pas à la hauteur des enjeux.

Suivi des actions du CHS-CT :

Concernant les formations initiées par le CHS-CT pour l'année 2022, 26 sessions de stage sont d'ores et déjà prévues à ce jour. L'enveloppe budgétaire à destination du médecin de prévention est fixée à 25 000 €, avec au 12 mai 2022, 7 960 € attribué au renouvellement du stock de matériel.

Les premières actions 2022 :

- dotation d'escabeaux pour tous les sites : 46 escabeaux : 26 383€,

- dotation de deux escabeaux sécurisés pour Brest Châteaubriand et Quimper Direction : 28 243€,
- dotation de 25 trolleys supplémentaires commandées,
- dotation de 10 bureaux électriques (772 € l'unité) : partant du constat que les bureaux à manivelles ne donnent pas toute satisfaction pour un travail assis-debout, le dispositif pourrait être testé à partir de 10 bureaux électriques.

F.O.-DGFIP en a appelé à nouveau à l'urgence pour le recrutement d'un Médecin de Prévention au sein de la DDFIP29. Sur tant de sujets et par exemple la mise en œuvre de ce type de matériel, l'avis médical sur le terrain au plus près des agents reste primordial !

En réponse à notre intervention, Le Président, M BROCARD, a indiqué avoir saisi le Secrétariat général du Ministère, la Direction étudie d'autres alternatives pour palier à cette absence fort préoccupante du Médecin de Prévention.

F.O.-DGFIP a rappelé aussi que l'absence d'un secrétaire animateur impactait lourdement le fonctionnement du CHS-CT notamment pour l'utilisation de son budget. L'assistante de prévention ne pouvant à elle seule pallier à ce manque de moyens humains voit sa charge de travail augmenter considérablement et peine à faire face aux très nombreuses sollicitations.

Le CHS-CT avait demandé une expérimentation de visite d'un ergonome chez les télétravailleurs, malheureusement cela est resté sans suite à ce jour, notamment par manque de disponibilité du Médecin coordinateur...

Nous avons indiqué que les agents manquaient d'informations sur le matériel disponible, aussi l'envoi d'un message individuel sera effectué avec un lien permettant d'avoir une visibilité sur le sujet.

Fiches de signalement

Il a été rappelé qu'en cas de menaces de mort à l'encontre d'un agent, il n'y a pas de lettre de mise en garde à destination de la personne en cause mais un signalement au Procureur ainsi qu'à la centrale et l'agent victime de l'agression verbale est invité à porter plainte.

Concernant la Trésorerie Amendes, nous avons indiqué qu'outre le manque de cohérence en terme de service public, le déménagement à Concarneau posaient des questions en lien avec la sécurité, d'autant que les collègues travailleront dans un bâtiment isolé...**F.O.- DGFIP** a rappelé que le contrevenant et le contribuable étaient deux usagers différents et qu'en ce qui concerne les Amendes sur Brest la proximité du Commissariat de Police s'avérait parfois fort utile....

F.O.- DGFIP rappelle que les agents qui sont victimes d'agressions verbales ou physiques dans l'exercice de leurs fonctions doivent faire remonter systématiquement les altercations faites à leur encontre et qu'il ne faut surtout pas s'auto censurer voire banaliser cette violence inacceptable.

Situation au SGC Morlaix :

Dans le prolongement des fiches de signalements effectuées par les agents, la Direction a reconnu que les effectifs devaient être consolidés et que des procédures sont à mettre en place afin d'accompagner les agents du SGC..

Dans le prolongement de nos interventions en Comité technique du 10 mai dernier, **F.O.-DGFIP** a rappelé toute la complexité de mise en place de ces structures issues du NRP, dont les modélisations partent d'un idéal en effectif et en expertise...

Force est de constater que sur le terrain la réalité est toute autre et que lors de leur lancement les SGC sont systématiquement sous calibrés avec en plus des collègues expérimentés qui font valoir leurs droits à pension et n'ont pas le temps de former les nouveaux agents. Si l'on y ajoute une forte propension des Directions à ne pas anticiper les choses et notamment les questions inhérentes aux schémas d'organisation du travail pour ce type de structure, les conséquences se font rapidement sentir sur l'exercice des missions et les conditions de travail, à l'aune d'une charge de travail exponentielle liée à la concentration des budgets..

Malheureusement, le contexte du SGC de Morlaix se décline à la totalité des structures impactées par le NRP dont les conséquences apparaissent clairement comme délétères en terme d'organisation du travail, d'exercice des missions et de conditions de travail.

Le Président, M BROCARD, a indiqué entendre la problématique et souhaiter rester attentif et vigilant notamment sur le sujet des effectifs en lien avec les affectations locales à venir. Il a indiqué attendre les résultats de l'observatoire interne pour aider à l'appréciation de l'état d'esprit et de l'engagement des collègues...à ce stade, le tableau de veille social ne démontre pas selon lui de dégradation des indicateurs..il a indiqué qu'il convenait de mieux appréhender la fatigue et la démotivation au sein des services..

Pour F.O.- DGFIP le professionnalisme et l'exemplarité des agents sont indéniables ! Quant à l'observatoire interne, il y a belle lurette que les outils de mesure de Bercy démontrent le mal être des agents...encore faut il qu'après avoir pris la température, les bons traitements soient administrés...Pour F.O.- DGFIP, nul doute que cela passe en toute priorité par l'arrêt du NRP et des suppressions d'emplois !!!

Points divers :

Suite au non renouvellement du bail au 31 décembre 2022 par le conseil départemental, le déménagement de la Paierie prendrait effet au mois de juin 2023, une piste de relogement dans d'autres locaux en ville a été envisagée, celle d'un relogement au bâtiment Chateaubriant semble depuis tenir la corde... affaire à suivre...

	<h2><u>BULLETIN d'ADHESION</u></h2>
NOM : _____	Prénom : _____
Grade : _____	Indice : _____
Quotité travail : _____	
Affectation : _____	
Déclare vouloir adhérer au Syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques	
Fait à _____	le _____

